

mgen*

GRUPE vyv

ASSURANCE
MALADIE
OBLIGATOIRE
MGEN

PROTECTION SOCIALE DES FONCTIONNAIRES
ET DES CONTRACTUELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOUVELLE, VOTRE NOUVEAU DANS SÉCU L'ENSEIGNEMENT ? C'EST MGEN

MGEN devient votre organisme de protection sociale **obligatoire**.

Afin d'assurer la **continuité de vos droits aux prestations de la Sécurité sociale**, il est impératif de constituer votre dossier d'affiliation à la MGEN en prenant rdv avec votre conseiller avant le 1^{er} septembre 2022, dans les accueils MGEN de l'académie.

MGEN du Vaucluse

480 rue du Bon Vent – CS 40519
84058 AVIGNON Cedex 9
☎ 06 80 96 93 19 / 06 79 19 14 84
✉ SD084-RDV@mgen.fr

MGEN des Hautes-Alpes

Le Triolet
11 bis rue du Forest d'entrais - GAP
☎ 07 85 75 11 29
✉ SD005-RDV@mgen.fr

MGEN des Bouches-du-Rhône

65 av Jules Cantini - MARSEILLE 6^e
18 av Robert Schuman - MARSEILLE 2^e
16 bd de la République - AIX-EN-PCE
☎ 06 79 92 30 22
✉ contact13@mgen.fr

MGEN Alpes-de-Haute-Provence

13 rue des Cabanons
DIGNE LES BAINS
☎ 06 74 99 49 14 / 04 27 84 23 25
✉ SD004-RDV@mgen.fr

Déjà affilié(e) MGEN ? une mise à jour de vos droits s'impose !

Actualisez votre situation en prenant rendez-vous avec un conseiller MGEN.



Si les démarches ne sont pas effectuées dans les délais vos droits Sécurité sociale ne seront pas effectifs au 01/09/2022